

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2024

DELIBERATION N° 2024-099

Objet : Budget Initial 2025 de la Fondation Universitaire UCA JEDI.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 175, 176 et 177 ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de Mme Anne NAVARRO, Directrice Générale des Services adjointe, Finances, Moyens et Pilotage ;

Article 1 : Le conseil d'administration approuve la prévision des autorisations budgétaires suivantes :

- 16 065 263€ d'autorisations d'engagement dont :
 - 8 600 000 € personnel
 - 6 465 263 € fonctionnement
 - 1 000 000 € investissement
- 16 784 993 € de crédits de paiement
 - 8 600 000 € personnel
 - 7 645 992 € fonctionnement
 - 539 001 € investissement
- 16 101 212 € d'exécution de recettes
- - 683 781 € de solde budgétaire

Article 2 : Le conseil d'administration approuve les prévisions comptables suivantes :

- - 683 781 € de variation de trésorerie
- 155 000 € de résultat patrimonial
- 228 000 € de capacité d'autofinancement
- 223 000 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des autorisations budgétaires et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 27 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions.

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Membres présents et représentés : **34**

Fait à Nice, le 17 décembre 2024

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2024-099**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 23 décembre 2024
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 23 décembre 2024

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Tableau 2
Autorisations budgétaires (FONDATION)
Budget Initial 2025 CA du 17 décembre 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Nature	Dépenses						Recettes			
	Montant						Montants			
	BI AE	BR1 AE	AE TOTAL	BI CP	BR1 CP	CP TOTAL	BI PR	BR1 PR	PR TOTAL	
Personnel	8 600 000 €		8 600 000 €	8 600 000 €		8 600 000 €	1 091 212 €		1 091 212 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							- €		- €	Subvention pour charges de service public
							- €		- €	Autres financements de l'Etat
							- €		- €	Fiscalité affectée
							48 012 €		48 012 €	Autres financements publics
Fonctionnement et intervention	6 465 263 €		6 465 263 €	7 645 992 €		7 645 992 €	1 043 200 €		1 043 200 €	Recettes propres
Investissement	1 000 000 €		1 000 000 €	539 001 €		539 001 €				
TOTAL DES DÉPENSES	16 065 263 €		16 065 263 €	16 784 993 €		16 784 993 €				
Solde budgétaire (excédent)		- €	- €		- €	- €	683 781 €		683 781 €	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

Tableau 6
Situation patrimoniale (FONDATION)
Budget Initial - 2025 CA du 17 décembre 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI	BR1	TOTAL CHARGES	PRODUITS	BI	BR1	TOTAL PRODUITS
Personnel	8 496 800 €		8 496 800 €	Subventions de l'Etat	- €		- €
dont charges de pensions civiles*				Fiscalité affectée	- €		- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	7 682 192 €		7 682 192 €	Autres subventions	15 077 780 €		15 077 780 €
TOTAL DES CHARGES (1)	16 178 992 €		16 178 992 €	Autres produits	1 256 212 €		1 256 212 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	155 000 €		155 000 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	16 333 992 €		16 333 992 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	16 333 992 €		16 333 992 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			
				TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	16 333 992 €		16 333 992 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

	BI	BR1	CAF
Résultat prévisionnel de l'exercice	155 000 €		155 000 €
(bénéfice (3) ou perte (-4))			
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	83 000 €		83 000 €
- reprise de provision			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 000 €		10 000 €
= CAF ou IAF*	228 000 €		228 000 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI	BR1	TOTAL EMPLOI	RESSOURCES	BI	BR1	TOTAL RESSOURCES
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	228 000 €		228 000 €
Investissements	544 001 €		544 001 €	Financement de l'actif par l'État			- €
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	539 001 €		539 001 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	544 001 €		544 001 €	Autres ressources			
				Augmentation des dettes financières (emprunt)			
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	767 001 €		767 001 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(-5)	223 000 €		223 000 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(-5)			

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI	BR1	TOTAL
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	223 000 €		223 000 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 906 781 €		- 906 781 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	- 683 781 €		- 683 781 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 082 765 €		1 082 765 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 11 659 128 €		- 11 659 128 €
Niveau de la TRESORERIE	12 741 893 €		12 741 893 €

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.